



251, chemin Parker
Dixville, Qc , JOB 1P0
819 849-3037

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30



DEHORS LES CENDRES !

Encore deux incendies sont survenus au cours des dernières semaines en raison de l'entreposage inadéquat des cendres. Un de ces événements aurait pu être encore plus dramatique s'il n'eut été de la vigilance des voisins!

En effet, bien qu'elles puissent paraître inoffensives, les cendres sont extrêmement dangereuses puisqu'elles peuvent rester chaudes jusqu'à **2 semaines!** Il ne suffit que d'un petit apport d'air pour les rallumer. Voici donc quelques trucs forts simples qui doivent être respectés afin d'assurer votre sécurité :

- ◆ Les cendres doivent être entreposées à l'extérieur, **loin des bâtiments et de toute surface ou matière combustible** comme une haie de cèdres, un abri de toile ou de l'herbe sèche;
- ◆ Évitez de les entreposer dans le bac de compost ou de poubelle tant et aussi longtemps que la période de **2 semaines n'est pas dépassée;**
- ◆ Elles doivent être entreposées dans un contenant métallique muni d'un couvercle métallique hermétique;
- ◆ Ajoutez de l'eau ou de la neige régulièrement dans le contenant métallique afin d'aider à refroidir les cendres.



LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ-EN MARS

Votre C.A. et les bénévoles travaillent sur: la gouvernance, les communications et la rentabilité financière.



On espère pouvoir reprendre les activités extérieures bientôt--- le dépanneur est fonctionnel (lait et chips) pas besoin d'être membre pour avoir un code d'entrée. Informations: Steve 819-580-8212

PROCHAIN PAIEMENT DE TAXES :

15 MARS 2021

N'hésitez pas à nous faire parvenir des chèques postdatés à l'avance ou à faire vos paiements en ligne via votre institution financière afin d'éviter les frais de retard.

Bonjour,

Dixville, comme toutes les municipalités de la MRC de Coaticook a signé l'an dernier la Charte de la bienveillance des personnes âgées. L'objectif de cette charte est de prévenir la maltraitance et d'encourager le respect et l'entraide envers nos concitoyens. La Concertation estrienne contre la maltraitance des personnes âgées a conçu une vidéo illustrant les principes défendus dans cette charte.

Vous pouvez visionner cette vidéo présentée sur le site web de la municipalité, dans la section Aînés.

*Danielle Lamontagne, conseillère municipale
responsable des questions familles et aînés*

Chronique de la mairesse

Bonjour à tous,

Le printemps est à nos portes et plusieurs projets sont déjà sur la table pour la municipalité! Notamment, au nom du conseil municipal, je suis fière de vous annoncer que nous débuterons un projet de sécurité routière pour le milieu rural avec l'ajout de lampadaires à certaines intersections. Pour l'été 2020, les 4 endroits ciblés sont les suivants :



- Intersection Chamberlain/ Maltais
- Intersection Chamberlain/ Prescott
- Intersection Prescott / Boily
- Intersection Chamberlain / Laliberté

Tout en continuant l'amélioration graduelle de notre réseau d'éclairage public pour des lumières au DEL plutôt qu'au sodium par soucis d'économie énergétique, vous constaterez aussi qu'afin d'éviter la pollution lumineuse, nous avons maintenant recours à des lumières ambrées(plus jaunes). Ces dernières sont aussi moins éblouissantes et moins envahissantes pour le voisinage que les lumières blanches.

N'oubliez pas que la saison du dégel arrive aussi avec le printemps. Surveillez vos ponceaux d'entrée pour éviter que l'eau ne se déverse dans nos chemins. Bon printemps, bon temps des sucres et espérons que la vaccination va nous permettre de pouvoir vous accueillir à nos rencontres mensuelles.

Françoise Bouchard, Mairesse

APPEL D'OFFRES - RECHARGEMENT DE GRAVIER



La municipalité de Dixville demande des soumissions pour du rechargement de gravier sur le chemin Boily, d'une longueur de 3 330 mètres et totalisant 6 600 tonnes.

Les soumissions devront être présentées suivant la formule prescrite, être signées par le soumissionnaire et être reçues au bureau municipal, sis au 251 chemin Parker à Dixville, au plus tard le 6 avril 2021 à 9h00, dans une enveloppe cachetée et portant la mention: **"Rechargement de gravier chemin Boily"**

Les soumissions seront précisément ouvertes le 6 avril 2021 à 9h00 en présence de deux témoins. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe soit reçue en temps et lieu.

Les informations et le devis de soumission sont disponibles sur le site du SEAO. Toute demande d'informations relativement à la présente demande de soumission doit être adressée au soussigné au (819) 849-3037.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à Dixville, ce 9 mars 2021.

Sylvain Benoit
Directeur général et Secrétaire-trésorier



DEVIENS

ANIMATEUR

BIEN PLUS QU'UN EMPLOI D'ÉTÉ!

PASSE L'ÉTÉ DE TA VIE ET DEVIENS ANIMATEUR DANS UN CAMP DE JOUR SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK!

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES À COATICOOK, COMPTON, DIXVILLE, STE-EDWIGE ET WATERVILLE!

DATE À RETENIR

- ENVOIE TA CANDIDATURE AVANT LE 22 MARS

ENVOIE TA CANDIDATURE!

- FACEBOOK : CAMP KIONATA
- COURRIEL : KIONATA@MRCDECOATICOOK.QC.CA
- POUR PLUS D'INFO : 819.849.7014

PROFIL RECHERCHÉ

- Almer les enfants
- Almer le travail d'équipe
- Dynamisme et créativité
- Responsable et autonome
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation

DEVIENS

TRAVAILLEUR SOCIAL

RESPONSABILITÉS

- Être la personne-ressource pour l'équipe d'animation afin de répondre aux besoins des enfants ayant des difficultés d'adaptation;
- Soutenir l'équipe d'animation dans l'adaptation des activités proposées pour faciliter la participation de tous les enfants;
- Soutenir et encourager les enfants dans leurs efforts d'intégration;
- Assurer la communication avec les parents et autres intervenants;

DEVIENS

ACCOMPAGNATEUR

RESPONSABILITÉS

- Accompagner un ou plusieurs enfants ayant une limitation fonctionnelle et ayant des besoins particuliers;



CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

FINANCES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RESSOURCES HUMAINES

Disponible sur rendez-vous et par courriel : mairie@dixville.ca

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON	LOISIRS DIXVILLE ET STANHOPE
DANIELLE LAMONTAGNE	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, FAMILLE ET AÎNÉS
SYLVAIN LAVOIE	AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT
ROGER HEATH	VOIRIE ET TRANSPORT
FERNANDO SANCHEZ	DIVERSES COLLECTES, RÉGIE DES DÉCHETS, RESSOURCERIE
ANTHONY LAROCHE	CULTURE, SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE, SECTEUR AGRICOLE

DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE—BUREAU MUNICIPAL

L'accès au bureau municipal est limité. Pour les services qui ne nécessitent pas un rendez-vous en présence, il demeure préférable de nous contacter par téléphone, au 819 849-3037, ou par courriel. Voici les coordonnées pour nous joindre par courriel:

Sylvain Benoit, Directeur général : bureaumunicipal@dixville.ca

Marie-Soleil Beaulieu, Secrétaire-trésorière adjointe : secretariat@dixville.ca

Gabrielle Kmec, Service d'urbanisme : urbanisme@dixville.ca

Pour joindre Thomas Lepitre, inspecteur municipal, veuillez le contacter par téléphone au 819 571-2323

ATTENTION AU BRÛLAGE PRINTANIER!

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.



EN BREF

- Permis de feux obligatoires auprès de la municipalité (contactez Thomas Lepitre au 819 571-2323)
- Vérifier l'indice d'inflammabilité au www.cartes.sopfeu.qc.ca. Pour pouvoir allumer un feu, l'indice doit être bas (bleu) ou modéré(vert).
- Restez auprès de votre feu et ayez à portée de main de l'eau et les outils nécessaires pour l'éteindre



ENTRETIEN DES PONCEAUX PRIVÉS

Avec l'arrivée du printemps, on retrouve le beau temps! Mais la fonte des neiges apporte aussi quelques petits désagréments.

La municipalité tient à rappeler à ses citoyens que c'est votre responsabilité de libérer les ponceaux de vos entrées privées afin de permettre le libre écoulement de l'eau. Afin d'éviter de causer des dommages à votre propriété, l'entretien préventif demeure la meilleure option.

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Vidange-compost:	Les Transports Stanley Taylor (2015) inc.	819 889-2893
Recyclage	MRC de Coaticook (depuis le 1er janvier 2021)	819 849-9166
Déneigement:	Roger Martineau inc.(Claude Rodrigue)	819 849-3264 / 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.